



Les maires des Deux-Sèvres préparent l'avenir

mardi 19 juin 2018, par [lpe](#)

Pour la deuxième fois, l'ADM 79 (Association des Maires des Deux-Sèvres) avait choisi la formule congrès pour son assemblée générale avec des conférences sur des thèmes d'actualité et un espace exposition pour échanger avec les partenaires et des fournisseurs des collectivités.

Cette année, c'est à Bressuire, Bocapôle que le 12 juin, près de 200 élus avaient fait le déplacement pour assister à l'assemblée générale de l'association puis à différentes conférences. Quelles énergies pour nos collectivités demain ? Quelle école pour nos territoires ? Quelles stratégies financières dans un territoire en mutation ? Autant de questions stratégiques qui bien souvent donnent l'impression aux élus locaux d'être face à des mutations qui les dépassent.

Patrice Raymond, maître de conférences en droit public à l'Université de Bourgogne, qui était déjà intervenu à Niort l'an passé, a abordé les questions financières en rappelant que, désormais, l'Etat n'impose pas les changements, il incite fortement les élus à se prendre en mains, mais sans forcément leur fournir les outils pour gérer ces mutations.

Ainsi, en 2020, de nouveaux transferts de compétences auront lieu, d'ici là, les petites communes vont être encouragées à se rapprocher pour créer des entités plus significatives... Autant de défis qui d'après ce spécialiste sont aussi des opportunités.



"Les communes nouvelles, c'est l'outil de l'an 1 d'une nouvelle ère" a-t-il rappelé. Tout en soulignant qu'avec un pacte liant plusieurs collectivités, des aménagements sur-mesure peuvent être mis en place, permettant ainsi à chacun de s'y retrouver. Créer un fonds de solidarité intercommunal, gérer l'eau, les déchets ... autant d'opportunités qui ne pourront voir le jour que si l'ensemble des parties prenantes à ce pacte jouent le jeu.



En parallèle, dans l'espace salon de cette manifestation, des entreprises et organismes divers présentaient leurs offres. Ainsi, la Fédération du Bâtiment des Deux-Sèvres avait édité une plaquette pour aider les

élus à détecter dans le cadre de marchés publics les offres anormalement basses.

L'entreprise Fournié, basée à Sauzé Vaussais, désormais en SCOP, présentait son savoir-faire autour du traitement des eaux.

Inter Mutuelles Assistance faisait la promotion d'un nouveau dispositif dédié au maintien à domicile des personnes âgées ou dépendantes.



La Fédération des SCOP du BTP présentait le savoir-faire de ses adhérents dont certains, comme la SCOP M-RY sont les derniers indépendants dans un secteur comme les travaux-publics conquis par les grands groupes.



Au 31 décembre 2017, l'association des maires des Deux-Sèvres comptait 293 communes adhérentes, 6 communautés de communes, les 2 communautés d'agglomération du département, 16 syndicats de communes et syndicats mixtes et les 41 maires délégués comme membres associés.

L'association emploie 5 salariés et assure soutien juridique, formations et informations auprès des adhérents.

Côté finances, les cotisations des adhérents représentent 53.14% des ressources, la subvention du Département 45% et quelques autres produits assurent le complément.

Plus : www.adm79.fr

A lire également, [notre magazine de l'été et son dossier sur les collectivités.](#)

Abonnez-vous pour le recevoir ! www.journalpetiteco.fr